

Bécassine sourde, *Lymnocryptes minimus* (Brünnich, 1764)

Synonymes : bécot, jacquet, rebec, fiolet, borgnat, matrat.

Classification (Ordre, Famille) : Charadriiformes, Scolopacidés.

Description de l'espèce

La Bécassine sourde est la plus petite des bécassines du paléarctique. La silhouette est trapue, la tête assez large, le cou réduit. Le bec épais à la base mesure environ 4 cm. La mandibule supérieure est jaunâtre sur les deux premiers tiers, l'apex étant noir. La mandibule inférieure est vert clair, comme les pattes. Les ailes sont longues, larges, peu pointues. Le ventre est blanc, de même que les flancs qui sont marbrés de brun. Le manteau, les scapulaires et le croupion sont noirâtres avec des reflets métalliques verts et violets propres à l'espèce, comme le sont les deux paires de raies couleur paille des parties supérieures qui contribuent à sa remarquable homochromie. La queue est cunéiforme.

La mue postnuptiale qui est complète intervient pour l'essentiel de juillet à septembre, avant le départ en migration. La mue post-juvénile, phénomène peu connu, serait légèrement décalée dans le temps. La mue pré-nuptiale n'est que partielle ; elle concerne les oiseaux de la fin février à la fin mai.

L'espèce monotypique ne présente aucun dimorphisme sexuel apparent [12].

Totalement cryptique, elle ne vole le jour que sous la contrainte d'un danger immédiat. C'est ce qui l'a fait qualifier de « sourde », son envol est silencieux. Il est rare qu'elle s'éloigne de plus de quelques centaines de mètres. Le vol est droit et rasant par temps calme, papillonnant et ascendant par vent fort. L'oiseau se pose en fermant puis en rouvrant brusquement les ailes au moment d'atterrir, de sorte qu'il donne l'impression de se laisser choir [3].

L'espèce ne donne réellement de la voix que sur les sites de reproduction, au nord de l'Eurasie. Ailleurs, elle est peu loquace, ses manifestations vocales se limitant à des cris brefs et peu audibles (JCR, CD2/pl.47).

Longueur totale : 18-20 cm. Poids : 60 à 70 g (extrêmes : 31-91).

Difficultés d'identification (similitudes)

S'il arrive que la Bécassine sourde côtoie la Bécassine des marais *Gallinago gallinago* sur un site, elle s'en distingue aisément en décollant aux pieds du marcheur, par un vol direct et silencieux. La Bécassine sourde arbore alors une queue cunéiforme caractéristique que l'on ne peut en aucun cas confondre avec celle en forme d'éventail bordée de blanc de l'autre espèce. De près, sa taille, les deux raies dorsales jaune paille très marquées et son bec court écartent toute possibilité de méprise avec la Bécassine des marais.

Répartition géographique

La bécassine sourde se reproduit dans les zones subarctiques et boréales de l'Eurasie (Russie et Scandinavie), qui accueillent l'essentiel de la population. L'aire de reproduction s'étend de la Laponie au fleuve Kolyma en Sibérie orientale, au nord d'une ligne reliant Moscou à Magadan [7; 8].

En période internuptiale, elle traverse les zones tempérées d'Eurasie et d'Afrique du Nord. Des oiseaux s'y arrêtent pour hiverner, notamment dans les pays du pourtour méditerranéen, jusqu'en Iran, les autres traversent le Sahara à destination de l'Afrique tropicale. L'espèce hiverne aussi de l'Inde au sud-est de la Chine [2 ; bg7].

L'isotherme 2,5°C marque la limite septentrionale de la zone d'hivernage, le nord-ouest de la Zambie, en Afrique australe, situant l'extrême limite méridionale [14].

L'espèce migre en France sur un front large, laissant çà et là des hivernants, en particulier dans les marais proches du littoral ; elle ne s'y reproduit pas.

Biologie

Ecologie

La bécassine sourde est une espèce dulçaquicole qui, à l'occasion, fréquente les eaux saumâtres. La niche écologique de la bécassine est assez stricte : une lame d'eau inférieure à 2 cm baignant une végétation dense de 25 à 40 cm de hauteur. L'oiseau affectionne nettement les sols organiques ou vaseux. Différents biotopes répondent à ses exigences : toundra, tourbière, roselière, prairies humides à sphaignes, queue d'étang, bord de mare, rivages fangeux des lacs et des estuaires, rizière, îlot de végétation flottante.

En période de reproduction, elle fréquente généralement les bordures de grands marais à carex, sphaignes, petits bouleaux, saules, les mares ainsi que les grandes tourbières, des zones constamment gorgées d'eau.

En période de migration et d'hivernage, on la trouve au bord des marais, des plans d'eau marécageux et des petits écoulements d'eau, dans les prairies pâturées humides colonisées par des laïches et des phragmites, les zones d'épandage agricole [12].

Cet oiseau affectionne les milieux très humides à faiblement inondés et vaseux. Un sol défoncé par le bétail lui convient parfaitement s'il n'est pas sur-pâturé.

Comportement

La Bécassine sourde est un oiseau solitaire au comportement essentiellement nocturne ; le jour, elle se manifeste peu et demeure invisible, tapie dans la végétation.

En période de reproduction l'adulte se manifeste en période diurne exclusivement lors de ses vols de parade nuptiale, délimitant le territoire : le mâle s'élève jusqu'à 100 mètres pour faire des figures circulaires avant de plonger vers le sol en exécutant une ou plusieurs vrilles, tout en émettant le bruit d'un cheval au petit galop.

En période internuptiale, en migration comme lors de l'hivernage, il n'est observé qu'accidentellement, si des marcheurs le dérangent sur son lieu de remise.

Ses déplacements nocturnes ont, l'hiver, un court rayon d'action, remise diurne et zone de gagnage n'étant distantes que de quelques centaines de mètres à quelques kilomètres [6].

L'activité alimentaire est surtout crépusculaire, voire nocturne, les oiseaux se nourrissant seuls ou en petits groupes [1 ; bg7].

La migration postnuptiale débute en France à la troisième décennie de septembre, et s'achève à la troisième décennie de novembre. Les oiseaux observés en France du début décembre à la mi-février sont considérés comme hivernants. La migration pré-nuptiale s'amorce à la seconde décennie de février et prend fin à la troisième décennie d'avril [bg37 ; bg51]. L'oiseau migre de nuit soit seul, soit par petits groupes comptant quelques individus.

Reproduction et dynamique de la population

La période de reproduction s'échelonne, selon la latitude et la longitude, entre la fin avril et la fin août, voire début septembre [bg51]. L'espèce niche le plus souvent isolément dans la toundra et en bordure de la taïga. Un couple peut s'installer sur un territoire humide d'un ou deux hectares, l'essentiel étant que le sol soit toujours gorgé d'eau. La densité des nicheurs est faible.

Le nid est une simple cavité aménagée au sommet d'une touffe de laïche ou d'un coussin de sphaignes, en fonction des risques d'inondation comme de sécheresse, dans un environnement constamment humide [13].

La ponte normale est de quatre œufs. La durée d'incubation varie de 21 à 24 jours. L'éclosion est synchrone. L'hypothèse d'une seconde couvée n'est pas confirmée, mais l'existence d'une ponte de remplacement a été récemment observée [9].

L'espèce peut se reproduire dès l'âge d'un an et la longévité maximale observée est de 12 ans environ [bg60].

Régime alimentaire

Sa plasticité alimentaire paraît beaucoup plus faible que celle de la Bécassine des marais, ce qui pourrait expliquer le caractère plus restreint de sa niche écologique [16].

Sont consommés des invertébrés (larves d'insectes tels que diptères et coléoptères), des mollusques (gastéropodes aquatiques et terrestres), des vers (principalement des lombricidés et des néréidés) et des crustacés. Graines et débris végétaux figurent aussi dans son régime alimentaire.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1310 - Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (Cor.15.1).

1320 - Prés à *Spartina* (*Spartinion maritima*) (Cor. 15.2).

1330 - Prés salés atlantiques (*Glanco-Puccinellietalia maritima*) (Cor. 15.3).

1340*- Prés salés intérieurs (Cor. 15.4).

1410 - Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*) (Cor. 15.5).

4010 - Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix* (Cor. 31.11).

4020*- Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix* (Cor. 31.12).

6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*) (Cor. 37.31).

6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes de *Molinio-Holoschoenion* (Cor. 37.4).

6440 - Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii* (Cor. 37.23).

7110*- Tourbières hautes actives (Cor. 51.1).

7130 - Tourbières de couverture (*pour les tourbières actives) (Cor.52.1 et 52.2).

7140 - Tourbières de transition et tremblantes (Cor. 54.5).

7150 - Dépressions sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion* (Cor. 54.6).

7210*- Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae* (Cor. 53.3).

7220*- Sources pétrifiantes avec formation de travertins (*Cratoneurion*) (Cor. 54.12).

7230 - Tourbières basses alcalines (Cor. 54.2).

7240* - Formations pionnières alpines du *Caricion bicoloris-atrofuscae* (Cor. 54.3)

91D0*- Tourbières boisées (Cor. 44.A1 à 44.A4).

Statut juridique de l'espèce

Espèce dont la chasse est autorisée en France. Inscrite aux annexes II/1 et III/2 de la Directive Oiseaux, à l'annexe III de la Convention de Berne, à l'annexe II de la Convention de Bonn et listée en catégorie B2b de l'AEWA (populations du nord Europe/ Sud et Ouest Europe et Ouest Afrique).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Les quelques milliers de bécassines sourdes hivernantes et les visiteuses en migration se dispersent sur environ le tiers du territoire national, en fonction de la pluviométrie ; peu de sites protégés ont les qualités requises pour les accueillir.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La Bécassine sourde est une espèce paléarctique non menacée au niveau mondial dont l'essentiel des effectifs vit hors d'Europe. Des incertitudes sur son statut européen ont conduit la Commission européenne à commander un plan d'action pour cette espèce (Rapport ECOSCOPE, révisé depuis dans le cadre de l'AEWA) puis à en initier un second, en 2004, pour la période 2005-2008.

Aucun recensement des effectifs de l'espèce n'a été organisé jusqu'à présent. Une méthode est en cours d'élaboration pour comptabiliser les nicheurs [9]. Aucune tendance d'évolution des effectifs n'est donc formellement établie en raison du manque d'informations.

A l'heure actuelle, le statut de conservation de la Bécassine sourde est estimé stable en Europe selon DELANY & SCOTT [bg17]. Pour BIRDLIFE INTERNATIONAL [bg2] et STROUD *et al.* [bg63], l'espèce est considérée en déclin.

La population nicheuse européenne a été estimée à 18 000-70 000 couples par BIRDLIFE INTERNATIONAL [bg2] et à 49 000-73 000 individus par STROUD *et al.* [bg63], ces derniers admettant une très probable sous-estimation de ses effectifs. Du reste, l'estimation de 500 000 couples [4] reprise par Wetlands International [bg17] est pour l'heure considérée par les Parties contractantes de l'AEWA et de la Convention de Ramsar comme la plus représentative de la taille de la population globale.

En France, où l'espèce est classée dans la catégorie de statut de conservation « à préciser » [bg53], les effectifs d'hivernants sont estimés à 8 000-45 000 individus [bg2]. L'enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir de la saison 1998-1999 fait état d'environ 50 000 individus (comprenant oiseaux de passage et hivernants) et correspond à une diminution de 50% des prélèvements par rapport à l'enquête réalisée 15 ans plus tôt [bg34].

Menaces potentielles

Les prélèvements cynégétiques ne constitueraient pas une menace principale pour l'espèce [4; 5; 15]. Les seules menaces identifiées ont trait aux habitats. Les aménagements hydro-agricoles ou autres aboutissant au drainage, voire à l'assèchement des milieux marécageux d'une faible rentabilité économique ; la déprise agropastorale ; localement, les plantations de peupliers cultivées de manière intensive (drainage, intrants..) ; les pollutions liées aux traitements chimiques et à la dissémination de métaux lourds par l'épandage de boues ; la destruction des habitats de reproduction inhérente à l'exploitation des tourbières et des champs pétrolifères.

Propositions de gestion

En Europe occidentale, l'intervention humaine est cruciale pour maintenir les habitats favorables, en raison du recul de l'élevage traditionnel extensif : maîtrise de l'eau, contrôle de la végétation par un pâturage extensif et le fauchage mécanique [11].

Le maintien du niveau de fréquentation de la France par l'espèce passe par la conservation des zones humides marécageuses, mais également la restauration de celles qui, ayant été drainées, peuvent être remises en eau. Toutefois, pour être viables, ces dispositions requièrent une action permanente, tant pour réguler le niveau d'eau que pour contenir le développement de la végétation palustre, le but étant de maintenir la diversité du milieu et les biotopes spécifiques [10].

Il est à noter qu'à partir de juin 2006 s'appliquera le décret ministériel interdisant l'utilisation de la grenaille de plomb sur les zones humides. Cette disposition est favorable pour l'espèce, l'ingestion fortuite de plombs concernant 6,5% des oiseaux étudiés en France [1; 16].

En période de chasse, il est nécessaire de suspendre le tir de l'espèce en période de grand froid et de gel, puisqu'elle est alors très vulnérable. En effet, l'oiseau ne peut s'alimenter sur un sol gelé et ne survit qu'à proximité des rares lieux d'eau libre.

Etudes et recherches à développer

Echappant aux recensements annuels d'oiseaux d'eau, la Bécassine sourde est considérée, à tort, comme rare voire peu abondante. On ne la trouve en nombre que si on la recherche dans sa niche écologique ou avec l'aide d'un chien d'arrêt spécialisé. Toute autre rencontre demeure fortuite et occasionnelle.

L'état de nos connaissances sur l'espèce justifie pleinement les efforts déployés pour cerner les limites de son aire de reproduction et estimer le niveau de ses effectifs nicheurs. Une telle étude est en cours depuis 2002 sous l'égide de l'ONCFS avec le concours de l'Union russe de conservation des oiseaux (R.B.C.U.). L'enquête annuelle menée par le Club International de Chasseurs de Bécassines (C.I.C.B.) sur les prélèvements et l'âge-ratio est actuellement le seul outil qui permette d'apprécier l'évolution des effectifs à grande échelle.

L'espèce est encore méconnue. Parmi les priorités de recherche, figurent l'étude du cycle et des habitats de reproduction, les facteurs déterminants du séjour hivernal, la délimitation des quartiers d'hiver en Afrique tropicale. Le baguage est un moyen à utiliser pour améliorer les connaissances générales et notamment pour préciser les modalités des déplacements migratoires : en un siècle, des quelque 14 000 Bécassines sourdes baguées, seules 330 ont été retrouvées [4]. Un réseau de bagueurs spécialisés sur les bécassines, associant les Fédérations départementales de chasseurs, l'ONCFS et le MNHN est en cours de développement en France.

Bibliographie

1. BECK, N. & OLIVIER, G.N. (1998).- Régime alimentaire de la bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*) en hivernage dans le nord de la France. *Gibier Faune Sauvage* 15: 259-267.
2. DEMENTIEV, G.P. & GLADKOV, N.A. (1951).- *Birds of the Soviet Union*. Vol. 3. Sovetskaya Nauka, Moscow, U.S.S.R (En russe)
3. DEVORT, M., TROLLIET, M. & VEIGA, J. (1986).- *Les bécassines et leurs chasses*. L'Orée, Bordeaux, France. 368 p.
4. KALCHREUTER, H. (2003).- On the population status of the Jack Snipe (*Lymnocyptes minimus*). *Game and Wildlife Science* 20: 175-193.
5. LE BOBINNEC, G.J.P. (1976).- *Introduction à la synécologie des limicoles (Aves : Charadrii) dans la presqu'île de Guérande*. Th. Doct. Vét., Univ. P. Sabatier, Toulouse, France. 156 p.
6. LERAY, G., LEPLEY, M., DEFOS DU RAU, P. & VASLIN, M. (2003).- *Behavioural elements for the Jack Snipe Lymnocyptes minimus in winter in France*. 6th Woodcock & Snipe Workshop, 24-28 novembre 2003, Nantes, France. 43 p.
7. LUGERT, J. & ZÖCKLER, C. (2001).- *Between Taiga and Tundra. The bird fauna of the Yakud Horse Pastures in Northwest Siberia*. *Natur und Kulturlandschaft's Hoxter*. Band 4. Gerken & Gorner (Eds), Jena, Allemagne. 458-461 p.
8. MINEEV, O. & YU, N. (2003).- *Population status, habitat selection, and numbers of Jack Snipe (Lymnocyptes minimus) in the North-Eastern part of Russia*. Doc. dactyl. OMPO, Paris, France. 9 p.
9. MOROZOV, V. (2003).- *Displaying activity and breeding biology of Jack Snipe in Bolshezemelskaya Tundra*. 6th Woodcock & Snipe Workshop, 24-28 novembre 2003, Nantes, France
10. OLIVIER, G.N. (1991).- *Rapport technique sur l'eau, l'importance de la conservation des zones humides marécageuses d'Europe occidentale, les aménagements techniques favorisant les étapes migratoires entre les lieux de nidification et d'hivernage de la bécassine des marais (Gallinago g. gallinago) et la bécassine sourde (Lymnocyptes minimus)*. CICB - ANCGE, Paris, France. 48 p.
11. OLIVIER, G.N. (1998).- Techniques de valorisation de l'habitat des bécassines (*Gallinago gallinago* et *Lymnocyptes minimus*) par l'aménagement des milieux ouverts - Proceeding I.U.G.B. XXIIIrd Congress, Lyon, France, 1-6 septembre 1997. *Gibier Faune Sauvage* Numéro spécial 3, 15: 1041-1045.
12. ROUXEL, R. (2000).- *Les bécassines du paléarctique occidental*. Publication OMPO. Ed Eveil Nature, Saint-Yrieix-sur-Charente, France. 304 p.
13. SPANGENBERG, Y.P. & LEONOVICH, V.V. (1960).- Birds of the northeastern shore of the White Sea. *Proc. Kandalaksha Nat. Res.* 2: 213-336.
14. TAYLOR, P.B. (1983).- Jack Snipe *Lymnocyptes minimus*, Common Snipe *Gallinago gallinago* and Broad-billed Sandpiper *Limicola falcinellus* at Ndola, Zambia. *Scopus* 7: 20-31.
15. TUCK, L.M. (1972).- *The Snipes : A study of the Genus Capella*. N°5. Canadian Wildlife Service. Monograph Series. 429 p.
16. VEIGA, J. (1985).- Contribution à l'étude du régime alimentaire de la bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*). *Gibier Faune Sauvage* 2(1): 75-84.